

## Agent(e) de Maintenance des Bâtiments



### EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

#### Définition :

L'Agent de Maintenance des Bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Son périmètre d'activités varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

Ses missions : Assurer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre. Établir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences, sinon faire intervenir une entreprise spécialisée. Effectuer la maintenance améliorative courante (aménagements divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

#### Conditions générales d'exercice :

L'Agent de Maintenance des Bâtiments travaille seul ou en équipe. Il exerce majoritairement dans des établissements recevant du public (ERP), composés de plusieurs bâtiments en cours d'exploitation, mais également dans des structures multi-services d'aide à la personne (personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.). L'Agent de Maintenance des Bâtiments intervient en site occupé et cela nécessite de sa part un "réflexe prévention" permanent en ce qui concerne la protection des personnes pendant et après son intervention. Il est en relation avec le personnel des différents services de l'établissement, son responsable hiérarchique, les autres collaborateurs, les intervenants extérieurs et les résidents... Il doit être attentif à sa manière de communiquer avec ces derniers et doit tenir compte de ce contexte dans la préparation et ses interventions de maintenance courante de premiers niveaux.

Toutes ces conditions d'exercice peuvent varier selon le type et la structure de chaque entreprise. Le niveau d'autonomie demandé, les horaires, les charges de travail sont aussi diverses que les emplois proposés. Toutefois en grande majorité les horaires sont réguliers et à la journée.

#### Liste des activités types de l'emploi :

1. Assurer la maintenance améliorative, préventive, corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
2. Assurer la maintenance améliorative, préventive, corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
3. Assurer la maintenance améliorative, préventive, corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Pour toutes ces activités, utilisation d'une fiche numérique pour les interventions (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) avec un outil numérique mobile.



### DURÉE

45 semaines (1350 heures) dont 8 d'application en entreprise. Précédée obligatoirement d'une préparatoire sectorisée de 10 semaines.

### VALIDATION

Titre Professionnel de niveau 3 (anciennement niveau V), délivré par le Ministère chargé de l'Emploi.

### DÉBOUCHÉS

Ce métier s'exerce dans les collectivités (hôpitaux, maisons de retraite, établissements scolaires...), les services publics (mairies, sociétés HLM...), les complexes hôteliers, les syndicats de copropriété, les sociétés de dépannage, chez les artisans du second oeuvre du bâtiment.

### FORMATION EN E.S.R.P.

Accompagnement par une équipe pluriprofessionnelle (formateurs, chargé d'insertion, médecin, psychologue, CESF, ...), ayant une expérience professionnelle et technique dans le domaine ou bien titulaire d'un diplôme de la spécialité.

Possibilité d'adaptation des postes et des rythmes.

### CONTACT

A.I.S.P. – E.S.R.P. L'Englennaz  
52 av. de la Sardagne  
CS 20156  
74303 CLUSES Cedex  
Tél. 04 50 98 18 14  
www.englennaz.com  
englennaz@aisp74.asso.fr

## QUELS SONT LES PRÉREQUIS ?

Lire et comprendre le français.  
Connaître les 4 opérations arithmétiques.  
Utilisation de l'outil numérique et  
Connaissance du traitement de texte  
(Word).  
Se repérer dans l'espace.  
Préparatoire sectorisée de 10 semaines  
obligatoire avant l'entrée en formation  
qualifiante.

## QUELLES APTITUDES FAUT - IL AVOIR ?

Bonne dextérité manuelle.  
Déplacements aisés.  
Bonne résistance aux efforts.

## QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION ?

Apprentissage alterné d'exercices sur le terrain, de restitutions collectives, de travaux en salle de cours, qui facilite l'acquisition des gestes techniques, de l'autonomie et d'un rythme de travail régulier.  
Chaque stagiaire réalise une cabine individuelle lui permettant de mettre en œuvre les activités du titre professionnel.

Apprentissages des techniques de bases :

- montage de cloisons et faux plafonds,
- plomberie/sanitaire,
- électricité du bâtiment,
- pose de sols souples,
- carrelages, faïence,
- petite menuiserie,
- petite maçonnerie,
- peinture

Maintenance par l'entretien :

- des peintures,
- des sanitaires,
- des installations électriques,
- des accessoires du bâtiment.

Autres apprentissages :

- Techniques de recherche d'emploi.

## QUELS SONT LES MATÉRIELS UTILISÉS ?

Utilisation d'une gamme étendue d'outillages à main et motorisés dans le respect des règles de sécurité liées à leur utilisation.

## QUELLE MÉTHODE ET QUELS SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ?

- Apports théoriques et démonstrations.
- Réalisation d'une cabine individuelle pour mettre en œuvre et acquérir les techniques professionnelles.
- Travaux pratiques.
- Vidéos de démonstration de mis en œuvre.
- Appréciations intermédiaires et finales.
- Guidance de l'équipe pédagogique.

## COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI

- Communiquer
- Organiser ses actions
- Respecter des règles et des procédures
- Mobiliser les environnements numériques

